



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

Compte rendu de la 24e réunion du Comité National de Coordination des activités de microfinance (CNC)

DATE : mardi 27 mai 2014	Heure : 09h30– 13h 10	Lieu : Café de Rome (Dakar)
PRESIDENCE	M. Adama Baye Racine NDIAYE, Secrétaire Général du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (en charge de la Microfinance)	
SECRETARIAT	M. Waly Clément FAYE, Responsable Suivi-évaluation (Direction de la Microfinance)	
PARTICIPANTS	Cf. fichier annexé	
<p><u>ORDRE DU JOUR :</u></p> <p>Examen et validation du rapport provisoire de l'étude n°2 intitulée « Professionnalisation des SFD et développement d'une offre innovante de services financiers et non financiers » et réalisée par le Cabinet DCEG</p>		

1. Contexte de la réunion

Dans la continuité de la 23e réunion, cette vingt-quatrième réunion du CNC s'inscrit aussi dans le processus de validation du diagnostic préparatoire à la mise à jour de la Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (LPS/MF) et de son Plan d'action (2014-2019).

Le 02 mai 2014, les acteurs avaient validé le rapport de l'étude n°1 réalisée par le Cabinet MAZARS et portant sur « l'analyse de l'environnement légal, réglementaire, fiscal et institutionnel et du dispositif de surveillance du secteur au Sénégal ». La qualité du rapport avait été, du reste, globalement bien appréciée malgré une série de recommandations formulées par les participants. Celles-ci sont, d'ailleurs, pour la plupart, entrain d'être intégrées par les Consultants du Cabinet MAZARS en vue de la production du rapport final.

La rencontre de ce jour porte sur la validation de la deuxième étude du diagnostic et porte sur l'analyse de la professionnalisation des SFD et du développement d'une offre innovante de services financiers et non financiers. L'étude vise de façon spécifique à :

- ☞ évaluer le niveau de professionnalisation des SFD ;
- ☞ analyser l'offre de services financiers de l'ensemble des prestataires, ainsi que les chaînes et canaux de distribution utilisés ;
- ☞ analyser l'offre de prestation de services d'appui aux SFD ;
- ☞ analyser la problématique du refinancement des SFD ;
- ☞ formuler des recommandations pour la mise en œuvre d'un modèle d'appui adapté à la viabilité des SFD, en s'inspirant d'exemples réussies dans d'autres pays ;
- ☞ proposer des mécanismes spécifiques de renforcement du financement des PME par les SFD, en s'inspirant d'exemples réussies dans d'autres pays ;

- ☞ formuler des recommandations pour la pérennisation des SFD et leur intégration dans le secteur financier global.

Ces recommandations aideront à la formulation de la Politique et à la définition de la Stratégie nationale.

2. Ouverture Officielle

Deux allocutions d'ouverture ont été prononcées, en plus du discours du Secrétaire Général du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en charge de la Microfinance :

- M. Sidy Lamine NDIAYE, Directeur Exécutif de l'APSFDF s'est félicité de la tenue de cette 24^e réunion, quelques semaines seulement après le 23^e CNC. Ce dynamisme, selon M. NDIAYE, traduit l'élan fort pris par la Direction de la Microfinance (DMF) dans le cadre de la nouvelle LPS/MF. Il s'agit, selon lui, d'une étude très importante car analysant, entre autres, le niveau de professionnalisation des SFD. Pour finir, il invite les participants à apporter leur contribution pour améliorer la qualité du rapport ;
- Mme Alimata SANOGO TOURE du Fonds d'Equipe ment des Nations Unies (UNCDF) a, au nom du Sous-groupe des Bailleurs, magnifié la présence massive des acteurs à cette rencontre, preuve de leur engagement pour le développement de la microfinance. Elle soutient que l'appui des Partenaires Techniques et Financiers au secteur traduit leur volonté de renforcer l'inclusion financière au Sénégal. En effet, la microfinance, par sa proximité, a beaucoup d'atouts; mais les efforts devraient être renforcés pour améliorer le niveau d'utilisation des services financiers. Pour Mme TOURE, la volonté de professionnaliser les SFD et de développer des services financiers et non financiers en milieu rural avait conduit à la mise en place de projets importants pour soutenir l'exécution du Plan d'action de la LPS/MF (ex : AESOR, PEJU, SAFIR/PROMER 2, PALPS, PAMIF 2, etc.). Après 10 ans de mise en œuvre, il est important, selon elle, de relire la LPS/MF, s'interroger sur la qualité des acteurs et leur capacité à faire face aux défis et faire le bilan des appuis consentis. Pour la Représentante des PTF, cette rencontre constitue une opportunité afin d'étudier les perspectives de viabilité et de pérennité du secteur, face à l'entrée de nouveaux acteurs et l'utilisation de nouveaux canaux de distribution (mobile banking, acteurs non bancaire, diversification des activités de la Poste). Elle ajoute que la maîtrise des coûts est nécessaire dans un contexte de réduction du taux d'usure et il est important de travailler à la mise en place de canaux de distributions appropriés, mais aussi de capitaliser les leçons tirées de la mise en œuvre de la dernière LPS/MF.

Pour finir, Mme TOURE appelle à un examen profond des contraintes résiduelles à lever pour augmenter le niveau d'accès et d'utilisation des services financiers. Le Sous-groupe des PTF, par sa voix, réitère son engagement à accompagner l'Etat du Sénégal dans ce processus et le choix du thème du CNC conforte de leur volonté.

- M. Adama Baye Racine NDIAYE, Secrétaire Général du Ministère en charge de la microfinance, a dans son entame, rappelé les conclusions du CNC précédent portant sur la validation de l'étude n°1 relative à l'analyse du cadre juridique et institutionnel et du dispositif de surveillance et dont le rapport final, intégrant les recommandations des acteurs, sera bientôt disponible. Ensuite, il a interpellé la DMF sur l'urgence d'accélérer le processus afin de disposer de cette nouvelle LPS/MF (très attendue par les Autorités) au plus tard au début du quatrième trimestre 2014. M. NDIAYE a exprimé les attentes du Département Ministériel par rapport à cette étude, à savoir : disposer d'un état des lieux exhaustif pour définir les voies et moyens d'une pérennisation des SFD, mais aussi permettre une forte interconnexion entre la microfinance et les secteurs stratégiques de la vie économique et sociale (énergies renouvelables, agriculture, entrepreneuriat jeune et femme, hydraulique et assainissement rural, etc.).

En outre, le Secrétaire Général du Ministère en charge de la Microfinance a invité les acteurs à un examen sans complaisance du rapport dont les résultats seront complétés par l'enquête prévue sur la demande. Poursuivant son propos, il marque l'engagement de l'Etat du Sénégal à accompagner et soutenir davantage le secteur de la microfinance et l'aider à relever les défis auxquels il fait face (bonne gouvernance, transparence, innovation, gestion concertée et responsable de l'assainissement du secteur, redressement des SFD en difficulté, etc.). Pour finir, M. NDIAYE invite tous les acteurs à prendre à part à la réunion annuelle du Groupe de Travail sur la Performance Sociale prévue à Dakar du 02 au 06 juin, avant de renouveler ses remerciements à l'ensemble des PTF pour leur soutien continu au secteur.

3. Présentations et discussions

Après avoir rappelé le contexte, les objectifs et résultats attendus de l'étude, l'équipe de consultants du Cabinet DCEG a présenté les constats pour chacun des quatre sous-thèmes définis dans les TDR :

- sous-thème 1 : professionnalisation et pérennisation des SFD ;
- sous-thème 2 : analyse de l'offre et des canaux de distribution ;
- sous-thème 3 : refinancement des SFD et financement des petites et moyennes entreprises (PME) ;

- sous-thème 4 : renforcement de l’articulation avec le secteur bancaire.

Ensuite, les consultants ont formulé une série de recommandations traduites sous la forme d'un plan d'action avec des axes stratégiques.

A la suite de cet exposé, les acteurs ont tour à tour pris la parole pour donner leur appréciation du rapport. Nous résumons ci-après les différentes observations formulées :

1. le rapport est resté sur une approche historique, sans prendre en compte le contexte sectoriel actuel, l'évolution de l'environnement des SFD et les perspectives de diversification des produits (habitat, microassurance, assurance agricole, finance islamique, crédit-bail, etc.) et canaux de distribution (ex : mobile banking) ;
2. le plan d'échantillonnage des SFD n'a pas été précisé ;
3. on est passé d'une description de la situation à la formulation directe des recommandations sans analyse rigoureuse ; il n'y a donc pas de lien direct de cause à effet entre les problèmes identifiés et les solutions proposées ;
4. l'essentiel des recommandations est jugée trop générale (ex: " accompagner les SFD à développer une offre de services financiers innovants ", " étudier la faisabilité d'accroître l'offre de services financiers en milieu rural") et le caractère peu analytique du rapport a été déploré (aucune analyse approfondie n'a été faite par exemple sur l'offre de services innovants par les SFD) ;
5. la recommandation proposant la création d'une "agence nationale de recouvrement des créances" est jugée non pertinente ; d'ailleurs une Société nationale de recouvrement existe au Sénégal et ses performances sont mitigées ;
6. la recommandation proposant la mise en place, pour les SFD de grande taille, de logiciels bancaires a été jugée non pertinente par tous les intervenants ; en outre, les importantes avancées enregistrées par le secteur depuis 2006 dans l'amélioration de la qualité des systèmes d'information de gestion n'ont pas été relatées (PALPS, PAMIF 2, AFR017, CTI, etc.) ;
7. la recommandation pour "la mise en place d'un mécanisme de certification des compétences du personnel à des postes clés" est difficilement réalisable avec la diversité des formes juridiques des SFD ;
8. aucune recommandation pertinente et précise n'est formulée pour professionnaliser les petits SFD et améliorer la qualité de l'offre ;
9. aucune recommandation n'est formulée dans le sens d'intégrer la microfinance dans les politiques locales de développement, ni dans la création de passerelles avec d'autres secteurs (PME, Entrepreneuriat jeunes et femmes, agriculture, etc.) ;
10. le rapport ne consacre que huit (8) pages à l'analyse de l'offre et des canaux de distribution des SFD", cela est très insuffisant ;

11. l'analyse de "l'articulation actuelle entre SFD et autres secteurs de développement" est restée sommaire ;
12. l'analyse des initiatives de mise en réseau a été occultée ;
13. la recommandation portant sur l'audit du portefeuille des SFD est secondaire et ne permet que de faire des constats, l'accent devrait être plutôt mis sur des mécanismes de gestion des risques en amont (renforcement de la gestion du crédit par les SFD, Centrale des risques, simplification des voies de recouvrement, etc.) ;
14. le rapport n'a pas analysé l'adéquation des différents programmes de formation en microfinance offerts par les établissements d'enseignement supérieurs avec les besoins du secteur ;
15. prendre en compte la jeunesse du secteur (moins de 30 ans d'existence) dans l'analyse du niveau de professionnalisation; en effet, les banques commerciales ont mis beaucoup de temps à se mettre à niveau suite à la crise bancaire des années 80 ;
16. le déficit de 19 milliards FCFA enregistré en 2012 par le secteur devrait être plutôt expliqué et analysé au lieu d'être "plaqué" tel quel d'autant qu'un excédent de 2 milliards est affiché l'exercice précédent ; les consultants devraient faire une analyse dynamique au moins sur les cinq dernières années ;
17. l'expérience des ONG et leur apport au développement du secteur devrait être capitalisée ;
18. formuler plus de recommandations d'ordre stratégique¹ (destinées à la Politique sectorielle), à côté des recommandations d'ordre opérationnel (destinées au Plan d'action) ;
19. beaucoup de constats assez graves ont été faits par les consultants sans une analyse rigoureuse et objective : " connivence notée entre agents de crédit et dirigeants ", " principes démocratiques sont de moins en moins respectés", " les SFD s'intéressent plus à la promotion de leurs services financiers par le sponsoring de séries télévisées ou d'activités sportives, événementielles", etc.
20. il a été procédé au recensement des fonds étatiques dans le rapport; quelle est l'objectif poursuivi?

Par rapport aux difficultés liées à l'obtention des données, il a été suggéré de mettre à contribution l'AP/SFD pour sensibiliser les membres réticents à transmettre leurs états financiers et autres informations sollicitées.

Certains représentants de SFD ont déploré la cavalerie de clients malintentionnés qui, connaissant les voies juridiques de recouvrement, s'endettent dans plusieurs institutions et

¹ ex : sur la question de la segmentation des SFD ou de l'assainissement du secteur

refusent de rembourser leurs prêts. Cette situation explique la dégradation de la qualité du portefeuille dans beaucoup de cas.

En outre, des agents de SFD ont été débauchés par les banques dans le passé et cela a affecté négativement la qualité du personnel dans certaines institutions. A cette concurrence des banques, s'ajoutent la baisse du taux d'usure qui amènent à une réduction des charges (l'amélioration du traitement salarial du personnel devient donc difficile).

Le recul de la part de l'actif productif est compréhensible, selon certains dirigeants de SFD. En effet, le recouvrement des prêts reste difficile et beaucoup d'institutions donnent de plus en plus d'importance aux services comme le transfert et la domiciliation de salaires.

A la suite de ces nombreuses observations, les consultants ont tenté d'apporter quelques éléments de réponse, notamment sur l'échantillonnage et la disponibilité des données utilisées.

Le rapport n'a pas été validé par le CNC et, dans sa synthèse, le Secrétaire du Ministère en charge de la Microfinance est revenu sur les principales observations du CNC, mais aussi sur celles du Comité Technique de suivi.

Exhortant les consultants à intégrer les recommandations du comité, M. NDIA YE a appelé les acteurs à réfléchir sur des "assises de la microfinance" afin de discuter pendant plusieurs jours sur tous les problèmes du secteur. Il a ensuite réitéré ses remerciements à l'endroit des acteurs avant de clôturer l'atelier.